

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 24 mars 2014

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Caroline WANNINGER

Conseillers présents : **10**

**SEANCE du 28 mars 2014**

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

.

Les conseillers : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER, Christian HUBER, Philippe KLEIN, Thomas MOLINA, Thomas ROECKEL, Ludovic STIEBER, Pascal STUTZMANN, Caroline WANNINGER.

Absents excusés : Richard RUSCH

Procuration : Néant.

**Délibération n° 2014/25**

**Objet : Modification de la délibération du conseil municipal n° 2014/14 du 21 février 2014 relative à l'ouverture d'une ligne de crédit au budget annexe**

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014/14 du 21 février 2014 relative à l'ouverture d'une ligne de trésorerie au budget annexe ;

Considérant qu'il manque une information dans la délibération susvisée et qu'elle est obligatoire ;

Considérant que la délibération susvisée prévoyait notamment la chose suivante ;

« DECIDE d'ouvrir une ligne de crédit auprès du Crédit Mutuel Kronthal, domicilié au 75 rue du Général de Gaulle à Marlenheim (Bas-Rhin) pour un montant de 500 000 € aux conditions principales suivantes :

- marge et taux de référence : taux révisable indexé sur l'Euribor 3 mois dont la cotation est de 0,29161 % ; »

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

MODIFIE la délibération susvisée comme suit :

DECIDE d'ouvrir une ligne de crédit auprès du Crédit Mutuel Kronthal, domicilié au 75 rue du Général de Gaulle à Marlenheim (Bas-Rhin) pour un montant de 500 000 € aux conditions principales suivantes :

- marge et taux de référence : taux révisable indexé sur l'Euribor 3 mois dont la cotation est de 0,29161 % avec une marge de +1,80 % ;

Le reste de la délibération restant inchangé.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 28 mars 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 31 mars 2014.

Le Maire  
Alain NORTH